



Le trimestriel d'information du
Syndicat Départemental d'Energies de la Drôme

Une « première flamme » pour célébrer le nouveau service public de gaz naturel à Hauterives

Les habitants de Hauterives ne bénéficiaient pas jusqu'à présent d'un réseau public de distribution de gaz naturel. Aujourd'hui grâce à une action conjointe de la Municipalité, Energie SDED et Gaz de France, 6,3 kms de réseau sont en service.



France réseau distribution Drôme-Ardèche.

Cette offre gaz avait été souhaitée par la municipalité qui avait demandé à Energie SDED de la mettre en place. On se souvient, que le 13 avril 2006, ce contrat avait été signé entre Jean BESSON et le Pdg de Gaz de France en personne, Monsieur Jean-François CIRELLI.

Gaz de France, retenu à la suite d'une mise en concurrence, a réalisé un investissement de 474 000 euros et construit 6.3 kms de réseaux moyenne pression. A ce jour 136 branchements de clients ont été réalisés.

Cette manifestation était pour Monsieur Olivier FONTANIE, l'une de ses dernières réunions dans la Drôme. En effet, il a rejoint depuis le 1^{er} octobre

le siège d'EDF à Paris. Nous profitons de cet article pour lui souhaiter toute la réussite dans ses nouvelles fonctions et pour souhaiter la bienvenue à son successeur, Monsieur Michel MAGNAN ainsi qu'au nouveau Directeur du Pole Collectivités Locales, Monsieur Thierry MOUNIER. ■



Lundi 17 septembre 2007, le Sénateur Jean BESSON Président d'Energie SDED et le Député-Maire Gabriel BIANCHERI ont officiellement célébré le bon fonctionnement de ce nouveau service public au travers d'une « première flamme » en présence d'Olivier COURSI-MAULT Directeur Sud-Est et d'Olivier FONTANIE Directeur d'EDG-GAZ de

Médiateur de l'énergie

En cas de litige entre un fournisseur d'électricité ou de gaz et un consommateur, si une solution n'a pu être trouvée dans les deux mois de la réclamation du consommateur, ce dernier dispose d'un délai de deux mois pour saisir le Médiateur national de l'énergie. Le décret n°2007-1504 du 19 octobre 2007, paru au JO du 21 octobre détaille les missions, le mode de fonctionnement et la procédure de saisine du Médiateur.

D'autres infos sur energie2007.fr ■

Les consommateurs pourraient être autorisés à revenir au tarif réglementé dans un nouveau logement

Le 1^{er} octobre, le Sénat a voté une proposition de loi qui rétablit la réversibilité du choix du fournisseur jusqu'au 1^{er} juillet 2010 pour les particuliers qui emménagent dans un nouveau logement. Si depuis le 1^{er} juillet 2007, date de l'ouverture totale du marché, les ménages pouvaient choisir leur fournisseur d'électricité ou de gaz, leur choix était irréversible : un particulier choisissant une énergie à prix libre ou emménageant dans un logement où les précédents occupants avaient choisi la concurrence, ne pouvait pas revenir sur ce choix. Cette irréversibilité était jugée

injuste par les associations de consommateurs. Les nouveaux fournisseurs d'énergie craignaient de leur côté que cette disposition limite les choix des particuliers pour la concurrence. Lors de la présentation de l'opération d'information du public proposée par Energie SDED au début de l'été, Jean BESSON avait déjà exprimé ce souhait en tant que parlementaire et Vice-président la FNCCR. Cette proposition de loi doit maintenant être discutée à l'Assemblée Nationale. ■

Energie SDED et le Grenelle de l'Environnement

Fort de son échelle départementale et de ses 368 communes membres, Energie SDED joue tout son rôle d'organisateur de la distribution d'énergie mais aussi de défenseur des intérêts des communes et des consommateurs de la Drôme.

Dès lors, dans le cadre du « Grenelle de l'Environnement », nous avons souhaité participer activement au débat et aux appels à contribution suscités par le gouvernement.

Une « contribution Energie SDED » a donc été rédigée et transmise au Préfet de la Drôme ainsi qu'à notre fédération, la FNCCR.

Cette préoccupation pour le développement durable n'est pas nouvelle pour nous. Ainsi dès 2003, lors de la modification de nos statuts, nous avons intégré de nouvelles compétences, telles que la maîtrise des dépenses en énergie (MDE) et la production d'énergies renouvelables.

Et lors de la construction de notre nouveau siège, en 2004, nous avons opté pour un bâtiment remarquable, avec une production d'électricité par capteurs photovoltaïques raccordés au réseau. Un apport en chaleur et rafraîchissement est obtenu par la géothermie. Dans notre bâtiment Haute Qualité Environnementale (HQE), nous avons recherché au maximum à maîtriser la consommation en énergie. Notre objectif étant de promouvoir l'efficacité énergétique par des bureaux à vocation pédagogique.

Aujourd'hui le siège d'Energie SDED fait régulièrement l'objet de visites de groupes dont certains même de pays étrangers !

L'énergie est devenue un enjeu fondamental aussi en terme de dépenses publiques. C'est pourquoi, avec les élus du Bureau d'Energie SDED, nous avons décidé de mettre en place de nouvelles prestations d'accompagnement sur la maîtrise des consommations d'énergie et l'utilisation des énergies renouvelables dans les communes.

Ces nouvelles prestations ont été présentées lors du congrès des Maires de la Drôme à Bouchet le 19 octobre où Energie SDED disposait d'un stand. Auparavant un questionnaire avait été envoyé dans chaque mairie pour cibler l'activité envisagée et définir les moyens associés. N'hésitez pas à nous saisir sur vos éventuels besoins ou projets en la matière. Le service « PRODEME » du Syndicat est à votre disposition.

En attendant, je donne rendez-vous à nos délégués pour la session d'automne de notre Comité Syndical qui se déroulera lundi 19 novembre sur la commune d'Anneyron. Au cours de cette réunion, le Président de Rhônealpennergie-Environnement nous présentera plus en détails les enjeux et premières conclusions du Grenelle de l'Environnement.

Bonne lecture et à bientôt.

Jean BESSON
Sénateur de la Drôme
Vice-Président de la Région Rhône-Alpes

Energie SDED contribue au Grenelle de l'Environnement

Porté par le Ministre de l'Ecologie, du Développement et de l'Aménagement durables, Jean-Louis Borloo, le Grenelle de l'Environnement constitue une occasion intéressante pour l'Energie SDED de contribuer au débat national.

En effet, en tant que collectivité organisatrice de la distribution d'électricité et du gaz, représentant 368 communes drômoises, le Syndicat Départemental d'Energies est le partenaire reconnu en matière de distribution d'énergie et de développement durable. Il est force de proposition et d'expertise auprès des communes adhérentes pour de nouveaux services comme la production d'énergie électrique à partir de sources renouvelables et la maîtrise de demande d'énergie.

Jean BESSON a souhaité, avec les membres du Bureau, qu'Energie SDED prenne part au débat national autour de ces deux grands axes que sont l'incitation des collectivités locales à promouvoir les énergies renouvelables d'une part et la maîtrise des dépenses d'énergie, d'autre part.

Le Comité Syndical du 17 novembre 2006 avait déjà délibéré sur ces orientations stratégiques qui s'intègrent totalement dans ce qui constitue les grands enjeux environnementaux de notre planète, à l'échelon de notre champ d'intervention.

Energie SDED entend accompagner les communes drômoises dans la mise en œuvre des propositions suivantes :

En matière d'énergies renouvelables

- Créer, dans un premier temps, pour les collectivités publiques, une obligation juridique de couvrir une partie des besoins en énergie électrique de leurs services par de l'électricité d'origine renouvelable : proposition de mise en place progressive d'un marché des «certificats verts», soutenu par certaines obligations juridiques de consommer de l'énergie renouvelable, même à un niveau modeste.
- Favoriser une approche territoriale dans le développement des énergies

renouvelables, avec la proposition de quotas d'énergies renouvelables et d'économies d'énergie à réaliser sur les échéances de 2010, 2012 et 2015, avec la mise en place d'observatoires régionaux de l'énergie en 2008.

- Mettre en place un portail national, décliné au niveau départemental sur les énergies renouvelables à destination des collectivités locales, pour favoriser les échanges d'informations, d'expériences ; en concertation avec l'ADEME, les différents syndicats d'énergies, la FNCCR. Energie SDED a d'ores et déjà organisé un renvoi direct sur son site vers celui de la FNCCR, dans ce même objectif.

En matière de maîtrise des dépenses d'énergie

Mieux organiser l'équilibrage local du réseau électrique en prenant en compte tous les flux. Cela permettrait d'associer les gestionnaires de réseaux, les collectivités organisatrices de la distribution ainsi que des représentants des producteurs et des consommateurs, à l'échelon local. Energie SDED est déjà engagé dans cette démarche de concertation et de recherche de cohérence des actions et de politiques énergétiques menées dans une logique de développement durable et de responsabilisation des différents partenaires,

- Traiter le patrimoine bâti existant en proposant de renforcer la Réglementation Thermique et la rendre plus cohérente avec le Plan Climat national et les Plans Climats territoriaux et en facilitant l'accès aux collectivités des services d'Efficacité Energétique,
- Financer de manière incitative les actions de maîtrise de dépenses d'énergie grâce à l'assujettissement à la taxe locale sur l'électricité des consommateurs de plus de 250kVA, actuellement exonérés et en réflé-



chissant à la création d'une taxe locale du gaz naturel selon des modalités à définir.

Ces propositions, résumées dans cet article, élaborées en étroite relation avec la FNCCR et Rhonalpennergie Environnement, ont été adressées au Préfet de la Drôme, aux partenaires et aux syndicats d'énergie de Rhône Alpes. Elles sont intégralement téléchargeables sur le site :

www.sded.org

Demandez le guide



Lancé en juillet dernier, le guide «bien acheter son électricité et son gaz» a été distribué dans toutes les communes de la Drôme, et dans les points info énergie ADIL26 et CEDER.

Ce guide donne, sans parti pris, des informations aux consommateurs drômois pour les aider à prendre la meilleure décision en matière d'énergie.

Des exemplaires supplémentaires sont disponibles et peuvent être retirés directement à Energie SDED. Par ailleurs le guide reste téléchargeable sur le site internet : www.sded.org.

Travaux acrobatiques dans le ciel bleu du Diois



Energie SDED participe aux côtés du Conseil général à la résorption des zones blanches en téléphonie mobile. C'est dans ce cadre qu'a été

réalisé un important chantier à Lesches-en-Diois pour alimenter un pilône GSM. En raison de la spécificité du terrain (altitude maximum de 1600 mètres) une majorité de poteaux électriques (27 sur 37) a dû être implantée avec l'intervention d'un hélicoptère. Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise INEO réseaux sud-est qui est l'une des 12 entreprises titulaires de marché d'électrification rurale.

Il s'agit de l'un des 7 dossiers d'extension de réseau qui ont été réalisés dans le cadre de ce partenariat avec le Conseil Général. Le montant total de ces dossiers représente 710 000 € de travaux avec une part de subvention d'Energie SDED de 577 543 € ■

ENERGIE SDED A PRÉSENTÉ SES NOUVELLES PRESTATIONS AUX COMMUNES AU CONGRÈS DES MAIRES DE LA DRÔME 2007

Energie SDED s'est doté d'un service PRODEME (Production, Organisation, Distribution et Maîtrise de l'Energie) dont le rôle est notamment d'apporter aux communes une assistance sur la MDE. Au-delà de l'impact sur l'environnement, l'énergie représente aussi pour les communes un poste budgétaire important. Ce service propose concrètement depuis quelques semaines de nouvelles prestations d'accompagnement aux communes. Afin de présenter cette offre et d'évaluer la nature et le nombre de dossiers susceptibles d'être confiés par les communes adhérentes et mieux cibler cette nouvelle activité pour le Syndicat (moyens humains et financiers), les communes ont été récemment sollicitées à l'aide d'un questionnaire. Ce dernier proposait des appuis techniques, administratifs, et juridiques pour des actions de MDE mais aussi plus concrètement pour l'installation et l'exploitation de capteurs photovoltaïques sur un bâtiment communal lors de sa création ou de sa réha-

bilitation et l'utilisation du bois énergie pour des bâtiments ou des réseaux de chaleur.

A ce jour, 120 communes sur 368 ont répondu (soit 33 %). Parmi ces communes 45 (soit 37 %) ont exprimé leur souhait d'adhérer au service de gestion de l'énergie. Nous profitons de cet article pour inviter les maires à bien vouloir retourner leur questionnaire, ce qui permettra au Syndicat d'Energies de mieux répondre aux besoins des communes.

Energie SDED, partenaire de l'Association des Maires de la Drôme, a participé activement au dernier congrès qui s'est déroulé le 19 octobre sur la commune de Bouchet. En effet pour la première année, le Syndicat était



Le Président de l'Association des Maires de France Jacques PÉLISSARD qui était l'invité d'honneur du Congrès s'est fait présenter le stand d'Energie SDED par le Sénateur Jean BESSON en présence de Jean-Claude BASTION Préfet de la Drôme, Michel GREGOIRE Président de l'Association des Maires de la Drôme, Gilbert BOUCHET Secrétaire général de l'AMD et Alain FABRE 1^{er} Vice-président d'Energie SDED

présent sur un stand de 10 m² sur lequel ont été présentées ces nouvelles prestations. ■

DEUX NOUVELLES COLLABORATRICES au service de nos communes adhérentes



Françoise CASALINO vient de prendre ses fonctions de chargée de mission «Nouveaux métiers, médiations, partenariats». Auparavant directrice territoriale au Conseil Général de la Drôme, Françoise CASALINO était depuis 2004 chargée des relations extérieures et directeur administratif à l'école d'ingénieurs ESISAR à Valence, école du groupe de l'Institut Polytechnique de Grenoble.



L'organisation des distributions d'énergies est devenue une mission de plus en plus importante pour notre syndicat. C'est pourquoi, Elodie TARRIOTE vient tout juste d'intégrer Energie SDED pour suivre et défendre encore mieux les intérêts de nos communes et des consommateurs. Elle aura en charge les concessions et les nouvelles délégations de services publics. Elodie était jusqu'à présent en poste à Rhônealpennergie Environnement à Lyon.